



---

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES**  
**(non audité)**

---

**FNB Harvest Énergie propre**

**30 juin 2022**



# FNB Harvest Énergie propre

<b>ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b> <b>(non audité)</b>		
<b>Au</b>	<b>30 juin</b> <b>2022</b>	<b>31 décembre</b> <b>2021</b>
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Placements	51 038 505 \$	65 173 398 \$
Trésorerie	405 154	646 428
Dividendes à recevoir	91 612	22 873
	<b>51 535 271</b>	<b>65 842 699</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>51 535 271 \$</b>	<b>65 842 699 \$</b>
<b>Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)</b>	<b>4 200 000</b>	<b>4 430 000</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>	<b>12,27 \$</b>	<b>14,86 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# FNB Harvest Énergie propre

<b>ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>		
<b>(non audité)</b>		
<b>Pour la période close le 30 juin 2022 et la période du 11 janvier 2021</b>		
<b>(date de lancement) au 30 juin 2021</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Revenu</b>		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	566 663 \$	462 267 \$
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	(6 922 920)	(938 564)
Gain (perte) de change net réalisé	10 318	5 739
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(4 839 462)	(11 264 687)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	59	660
Gain (perte) net sur les placements	(11 185 342)	(11 734 585)
<b>Revenu total (montant net)</b>	<b>(11 185 342) \$</b>	<b>(11 734 585) \$</b>
<b>Charges (note 5)</b>		
Frais de gestion	128 860 \$	97 815 \$
Retenues d'impôts	48 738	43 629
Coûts de l'information aux porteurs de parts	25 990	16 281
Honoraires d'audit	16 248	15 000
Honoraires des agents des transferts	4 335	4 312
Droits de garde et frais bancaires	30 016	29 061
Frais du comité d'examen indépendant	1 140	48
Droits de dépôt	17 856	-
Frais juridiques	6 701	-
Coûts de transactions (note 8)	43 129	118 995
<b>Total des charges</b>	<b>323 013</b>	<b>325 141</b>
Charges absorbées par le gestionnaire (note 5)	(35 548)	(14 537)
<b>Total des charges (net)</b>	<b>287 465 \$</b>	<b>310 604 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(11 472 807) \$</b>	<b>(12 045 189) \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 4)</b>	<b>(2,63) \$</b>	<b>(3,91) \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# FNB Harvest Énergie propre

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (non audité)		
Pour la période close le 30 juin 2022 et la période du 11 janvier 2021 (date de lancement) au 30 juin 2021	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	65 842 699 \$	- \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(11 472 807) \$	(12 045 189) \$
<b>Opérations sur parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	7 752 813	84 484 819
Rachat de parts rachetables	(10 587 434)	(6 313 402)
<b>Opérations sur parts rachetables, montant net</b>	<b>(2 834 621) \$</b>	<b>78 171 417 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	<b>51 535 271 \$</b>	<b>66 126 228 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# FNB Harvest Énergie propre

<b>TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>		
<b>(non audité)</b>		
<b>Pour la période close le 30 juin 2022 et la période du 11 janvier 2021</b>		
<b>(date de lancement) au 30 juin 2021</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(11 472 807) \$	(12 045 189) \$
<b>Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie</b>		
(Gain) perte de change sur la trésorerie	415	150
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	6 922 920	938 564
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	4 839 462	11 264 687
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	(59)	(660)
Produit de la vente de placements*	13 034 768	936 145
Achat de placements*	(12 280 076)	(59 153 337)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	(68 680)	(72 959)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>975 943 \$</b>	<b>(58 132 599) \$</b>
<b>Activités de financement</b>		
Produit net de l'émission de parts rachetables*	5 186 932	61 860 539
Rachat net de parts rachetables*	(6 403 734)	(3 407 209)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>	<b>(1 216 802) \$</b>	<b>58 453 330 \$</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	(240 859)	320 731
Gain (perte) de change sur la trésorerie	(415)	(150)
Trésorerie à l'ouverture de la période	646 428	-
<b>Trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>405 154 \$</b>	<b>320 581 \$</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie</b>		
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt**	449 176 \$	345 019 \$

\* Ne tiennent pas compte des opérations applicables non réglées en trésorerie (opérations en nature)

\*\* Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# FNB Harvest Énergie propre

<b>INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE</b>				
<b>(non audité)</b>				
<b>Au 30 juin 2022</b>				
<b>Nombre d'actions</b>	<b>Titre</b>	<b>Coût moyen (\$)</b>	<b>Juste valeur (\$)</b>	<b>% de l'actif net</b>
<b>ACTIONS</b>				
<b>Énergie</b>				
15 157	Enviva Inc.	1 417 760	1 116 367	2,2
18 570	VERBIO Vereinigte BioEnergie AG	1 349 318	1 202 375	2,3
		<b>2 767 078</b>	<b>2 318 742</b>	<b>4,5</b>
<b>Industrie</b>				
20 074	Ameresco, Inc., cat. A	1 636 225	1 177 236	2,3
103 005	Ballard Power Systems Inc.	2 454 232	837 431	1,6
1 428 000	China Everbright Environment Group Limited.	943 111	1 084 583	2,1
13 462	EnerSys	1 498 599	1 021 676	2,0
46 359	Fluence Energy, Inc.	1 299 237	565 703	1,1
249 866	ITM Power PLC	2 188 405	676 542	1,3
48 416	Plug Power Inc.	2 203 695	1 032 660	2,0
57 875	Shoals Technologies Group, Inc., cat. A	1 766 564	1 227 705	2,4
53 305	Siemens Gamesa Renewable Energy, S.A.	2 296 459	1 287 805	2,5
37 565	Sunrun Inc.	2 229 352	1 129 542	2,2
40 019	Vestas Wind Systems A/S	1 976 706	1 087 941	2,1
		<b>20 492 585</b>	<b>11 128 824</b>	<b>21,6</b>
<b>Technologies de l'information</b>				
7 964	Enphase Energy, Inc.	1 717 646	2 001 456	3,9
13 578	First Solar, Inc.	1 514 951	1 190 749	2,3
3 309 000	GCL Technology Holdings Limited	1 401 755	2 057 261	4,0
4 495	SolarEdge Technologies, Inc.	1 602 164	1 583 503	3,1
54 894	SunPower Corporation	2 288 174	1 117 128	2,2
658 860	Xinyi Solar Holdings Limited	1 689 012	1 309 933	2,5
		<b>10 213 702</b>	<b>9 260 030</b>	<b>18,0</b>
<b>Services publics</b>				
34 117	Atlantica Sustainable Infrastructure PLC	1 642 347	1 416 711	2,7
33 220	Brookfield Renewable Corporation, cat. A	1 906 813	1 523 137	3,0
1 280 000	CGN New Energy Holdings Co., Ltd.	1 334 626	776 900	1,5
2 491 000	China Datang Corporation Renewable Power Co., Limited, cat. H	1 345 859	1 091 034	2,1
489 000	China Longyuan Power Group Corporation Limited, cat. H	938 356	1 216 078	2,4
213 355	Contact Energy Limited	1 508 088	1 248 669	2,4
34 690	Corporación Acciona Energías Renovables, S.A.	1 413 131	1 721 086	3,3
52 383	EDP Renováveis, S.A.	1 640 987	1 591 275	3,1
38 196	ERG S.p.A.	1 476 976	1 527 154	3,0
209 475	Infratil Limited	1 386 888	1 293 322	2,5
276 740	Mercury NZ Limited	1 667 184	1 256 995	2,4
353 425	Meridian Energy Limited	1 952 950	1 329 708	2,6
29 674	Neoen S.A.	2 062 538	1 439 403	2,8
36 987	Northland Power Inc.	1 635 314	1 417 342	2,8
14 564	Ormat Technologies, Inc.	1 603 446	1 468 810	2,8
10 127	Orsted A/S	2 032 743	1 362 586	2,6
27 306	RWE AG	1 222 070	1 292 124	2,5
52 010	SSE PLC	1 393 092	1 316 958	2,6

## FNB Harvest Énergie propre

<b>INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)</b> (non audité)				
<b>Au 30 juin 2022</b>				
<b>Nombre d'actions</b>	<b>Titre</b>	<b>Coût moyen (\$)</b>	<b>Juste valeur (\$)</b>	<b>% de l'actif net</b>
<b>ACTIONS (suite)</b>				
<b>Services publics (suite)</b>				
82 812	TransAlta Renewables Inc.	1 648 487	1 362 258	2,6
10 626	VERBUND AG, cat. A	1 146 032	1 338 045	2,6
2 034 000	Xinyi Energy Holdings Limited	1 502 023	1 341 314	2,6
		32 459 950	28 330 909	54,9
	<b>Total des placements</b>	<b>65 933 315</b>	<b>51 038 505</b>	<b>99,0</b>
	<b>Autres actifs, moins les passifs</b>		<b>496 766</b>	<b>1,0</b>
	<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		<b>51 535 271</b>	<b>100,0</b>

# FNB Harvest Énergie propre

## NOTES ANNEXES (non audité)

30 juin 2022

### 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le FNB Harvest Énergie propre (le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 7 janvier 2021 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 11 janvier 2021. Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

L'objectif de placement du Fonds consiste à offrir aux porteurs de parts la possibilité d'une plus-value du capital. Le Fonds investit principalement dans des émetteurs qui exercent des activités liées à l'énergie propre et qui sont inscrits à la cote d'une bourse de valeurs réglementée dans certains pays d'Amérique du Nord, d'Asie ou d'Europe. Afin d'atteindre ses objectifs de placement, il investit dans un portefeuille équilibré, composé d'actions de 40 émetteurs mondiaux du secteur de l'énergie propre envisageables pour un placement et qui, immédiatement après chaque reconstitution semestrielle du portefeuille, se classent parmi les 40 premiers émetteurs selon la capitalisation boursière (en dollars canadiens selon la dernière valeur de fin de mois). Il s'agit d'actions qui, de l'avis du gestionnaire, sont assez liquides pour permettre au Fonds d'atteindre ses objectifs. Si, à son avis, trop peu d'émetteurs du secteur de l'énergie propre répondent aux critères d'investissement du Fonds, il peut investir dans moins de 40 de ces sociétés.

### 2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. La publication de ces états financiers intermédiaires a été autorisée par Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (le « gestionnaire ») le 17 août 2022.

### 3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

#### Juste valeur des placements et des instruments dérivés

Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.



# FNB Harvest Énergie propre

## Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers* : *Présentation* des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les parts du Fonds comportent différents droits de rachat, qui dans certains cas établissent la valeur de rachat à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

## Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

## Opérations de placement et constatation des revenus

Le gain (perte) net réalisé à la vente de placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

## Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

## Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative à une date donnée correspond à la valeur totale de l'actif du Fonds, déduction faite de la valeur totale du passif, exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part sont calculées chaque jour où la Bourse de Toronto (TSX) est ouverte aux fins de négociation (« jour ouvrable »).

## Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période.

## Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

## 4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles d'une catégorie représentant une participation indivise et égale dans l'actif net du Fonds. À moins d'indication contraire dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part confère un droit de vote à toutes les assemblées des

# FNB Harvest Énergie propre

porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts se négocient à la TSX sous le symbole HCLN. Au 30 juin 2022, le cours de clôture des parts était de 12,27 \$ par part (14,88 \$ au 31 décembre 2021).

## Souscriptions et rachats

Chaque jour ouvrable, un courtier désigné ou preneur ferme peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts du FNB.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émet ou rachète généralement des parts au courtier désigné ou preneur ferme dans les deux jours de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, un courtier désigné ou un preneur ferme doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- a) un panier de titres admissibles et de trésorerie dont la valeur totale est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées;
- b) un montant en trésorerie dont la valeur est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts contre un montant en trésorerie ou échanger des parts contre un panier de titres et de trésorerie. Les parts rachetées contre un montant en trésorerie peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la TSX le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part. Les parts échangées contre un panier de titres, composé de titres et de trésorerie, le sont à un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat. Les parts sont rachetées dans le cadre de l'échange.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant la période :

	Parts en circulation
<b>Émission initiale, le 11 janvier 2021</b>	<b>50 000</b>
Parts rachetables émises	4 720 000
Parts rachetables rachetées	(420 000)
<b>Total en circulation au 30 juin 2021</b>	<b>4 350 000</b>
<b>Total en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>4 430 000</b>
Parts rachetables émises	580 000
Parts rachetables rachetées	(810 000)
<b>Total en circulation au 30 juin 2022</b>	<b>4 200 000</b>

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période close le 30 juin 2022 s'est élevé à 4 361 657 parts (3 086 407 parts en 2021).

## Distributions

Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts réalisés. Toute distribution, le cas échéant, est versée à la fin de l'exercice et le Fonds peut la verser soit en trésorerie, soit sous forme de parts réinvesties, qui sont par la suite consolidées. Si les distributions sont versées sous la forme de parts réinvesties, il n'y a aucune incidence sur la valeur liquidative par part, mais ces distributions réinvesties font augmenter le coût de base des parts détenues.

## 5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

### Frais de gestion

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire a droit à des honoraires correspondant à 0,40 % de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds (taxes en sus) par année.

### Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

# FNB Harvest Énergie propre

## Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Groupe de portefeuilles Harvest Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 11 079 \$ pour la période close le 30 juin 2022 (10 574 \$ en 2021) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

## Renonciations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des périodes closes les 30 juin 2022 ou 2021. Pour la période close le 30 juin 2022, le gestionnaire a absorbé une tranche de 35 548 \$ des charges du Fonds (14 537 \$ en 2021). Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

## 6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

### Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres. La propagation du coronavirus a causé de la volatilité sur les marchés financiers et a eu des conséquences sur l'économie mondiale. Même si les restrictions locales et mondiales ont été allégées et qu'il semble moins probable qu'elles soient de nouveau renforcées, elles ont eu des conséquences durables sur l'économie, dont une poussée d'inflation qui a entraîné une hausse des taux d'intérêt. La guerre en Ukraine a accentué l'augmentation de l'inflation ainsi que l'instabilité de l'économie et des marchés financiers. Ces deux facteurs ont grandement perturbé les économies et les marchés financiers. De plus, l'incertitude plane sur leur durée et leurs répercussions sur la performance financière des placements actuels et futurs du Fonds.

Au 30 juin 2022, 99,0 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (99,0 % au 31 décembre 2021) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 2 551 925 \$ (3 258 670 \$ au 31 décembre 2021).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

### Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

## FNB Harvest Énergie propre

Les tableaux ci-dessous résument l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

<b>Au 30 juin 2022</b>		
<b>Devise</b>	<b>Exposition aux devises (\$)*</b>	<b>% de l'actif net</b>
Couronne danoise	2 450 917	4,8
Euro	11 406 676	22,1
Dollar de Hong Kong	8 878 048	17,2
Dollar néo-zélandais	5 150 960	10,0
Couronne norvégienne	343	-
Livre sterling	2 001 519	3,9
Dollar américain	16 098 568	31,2
<b>Total</b>	<b>45 987 031</b>	<b>89,2</b>

\* En dollars canadiens

<b>Au 31 décembre 2021</b>		
<b>Devise</b>	<b>Exposition aux devises (\$)*</b>	<b>% de l'actif net</b>
Couronne danoise	2 816 095	4,3
Euro	12 404 799	18,8
Dollar de Hong Kong	7 754 198	11,8
Dollar néo-zélandais	6 314 957	9,6
Couronne norvégienne	2 786 202	4,2
Livre sterling	3 394 456	5,2
Dollar américain	22 493 212	34,2
<b>Total</b>	<b>57 963 919</b>	<b>88,1</b>

\* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient respectivement à 45 898 337 \$ (57 910 954 \$ au 31 décembre 2021) et à 88 694 \$ (52 965 \$ au 31 décembre 2021).

Au 30 juin 2022, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 2 299 352 \$ (2 898 196 \$ au 31 décembre 2021), ou 4,5 % (4,4 % au 31 décembre 2021), sur la base de son exposition nette aux devises. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, tel qu'il est décrit à la note 4. Le règlement des rachats s'effectue principalement en titres et en trésorerie. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Il n'est donc pas exposé à un risque de liquidité important. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à cette fin.

Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

# FNB Harvest Énergie propre

## Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

## Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

**Niveau 1** : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

**Niveau 2** : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

**Niveau 3** : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les tableaux ci-dessous présentent la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2022				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Actions</b>				
Actions ordinaires	51 038 505	-	-	51 038 505
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>51 038 505</b>	-	-	<b>51 038 505</b>

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2021				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Actions</b>				
CAAE	1 257 831	-	-	1 257 831
Actions ordinaires	63 915 567	-	-	63 915 567
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>65 173 398</b>	-	-	<b>65 173 398</b>

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 au 30 juin 2022 et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant la période close le 30 juin 2022. Le Fonds détenait un titre classé au niveau 3 au 30 juin 2021, et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant la période close le 30 juin 2021. Le 1<sup>er</sup> avril 2021, les actions de GCL Technology Holdings Limited (« GCL », auparavant, GCL-Poly Energy Holdings Limited) ont été radiées de la Bourse de Hong Kong, car l'émetteur n'avait pas déposé ses états financiers auprès de l'autorité de réglementation avant la date limite pour l'exercice considéré. À ce moment, le dernier cours de GCL était de 1,98 HKD par action, ce qui représentait 4,04 % de la valeur liquidative du Fonds. Le 1<sup>er</sup> novembre 2021, immédiatement avant la reprise de la cote, le titre était évalué à 0,693 HKD par actions, soit 35 % de son dernier cours (1,98 HKD). La décote ainsi appliquée a été justifiée par les différentes circonstances qui avaient causé le retard dans le dépôt des états financiers annuels. La position a été liquidée après la reprise de la cote. Par conséquent, le titre était absent du portefeuille au 31 décembre 2021. Le Fonds a repris une position dans le titre après la fin de l'année au cours d'un réaménagement du portefeuille. Depuis qu'elle a été reprise, la position est classée au niveau 1.

## FNB Harvest Énergie propre

Le tableau suivant présente un rapprochement des placements évalués au moyen de données d'entrée non observables (classés au niveau 3).

	30 juin 2022	31 décembre 2021
	Montant (\$)	Montant (\$)
<b>Solde à l'ouverture</b>	-	-
Transfert vers le niveau 3	-	2 022 990
Achats	-	-
Ventes	-	-
Gain (perte) net réalisé	-	-
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	-	(1 325 004)
Transfert du niveau 3	-	(697 986)
<b>Solde à la clôture</b>	-	-

La valeur des actions classées aux niveaux 1 et 2 est basée sur les cours.

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité.

Régions :

Au	30 juin 2022	31 décembre 2021
	% de l'actif net	% de l'actif net
États-Unis	31,2	32,0
Chine	17,2	13,7
Canada	10,0	8,8
Nouvelle-Zélande	9,9	9,6
Espagne	5,8	7,2
Allemagne	4,8	5,9
Danemark	4,7	4,3
Royaume-Uni	3,9	5,2
Portugal	3,1	-
Italie	3,0	2,7
France	2,8	2,6
Autriche	2,6	2,8
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,0	1,0
Norvège	-	2,2
Afrique du Sud	-	2,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Segment de marché :

Au	30 juin 2022	31 décembre 2021
	% de l'actif net	% de l'actif net
Services publics	54,9	52,2
Industrie	21,6	29,0
Technologies de l'information	18,0	14,8
Énergie	4,5	3,0
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,0	1,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

# FNB Harvest Énergie propre

## 7. IMPÔTS

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 15 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds avait des pertes en capital de 2 918 149 \$ pouvant être reportées en avant indéfiniment et portées en diminution de gains en capital futurs. Aucune perte autre qu'en capital ne peut être déduite des revenus des années ultérieures.

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

## 8. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 30 juin 2022 et 2021.



### Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204,  
Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télééc. : 416 649-4542

Courriel : [info@harvestportfolios.com](mailto:info@harvestportfolios.com)

---

#### MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.